



Procès-verbal de l'assemblée générale du CVLG 2 mars 2018

Nombre de participants: 46 (58 en fin d'assemblée)

Excusés: -

Absents : ~ 340 :-)

1. Accueil par le président

L'assemblée générale annuelle est ouverte par le président à 19h15. Il souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence. Comme il y a beaucoup de nouveaux visages, le président fait une rapide présentation du club avec un bref rappel de la belle et longue histoire du club et son fonctionnement associatif comptant sur la participation de tous. Les membres du comité ainsi que les professionnels du terrain et le chauffeur de la navette sont présentés à l'assemblée. Deux scrutateurs sont demandés pour comptabiliser les votes si besoin... Martin et Stéphanie se proposent.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2017

Aucune question n'est posée lors de l'A.G, le comité n'a reçu aucune question par courrier. Le PV de l'AG 2017 est soumis au vote et approuvé par l'assemblée à une large majorité.

3. Rapports annuel du CVLG pour l'exercice 2017

3.1 Rapport annuel par le président du CVLG pour l'exercice 2017

Nous avons eu la chance de profiter d'une bonne saison de vol 2017 avec une météo très attractive lors des diverses activités organisées, comme la journée de travail, les soirées météo de Francis ou vol de distance de Reynald ainsi que les événements Piou-Piou, Carnavols et autres activités organisés par les membres du club.

Début 2017, c'est la poursuite des "travaux" initiés en fin 2016 autour du déplacement des deltas. On remerciera Hugo pour la réorganisation des tubes delta/rigide qui comptait un bon nombre de matériel hors d'usage. A l'occasion de cette réorganisation, le comité a revu les tarifs de location des tubes afin d'éviter des entreposages éternels dans un espace qui a presque été réduit de moitié.

Concernant la buvette, à la suite de la réfection de la nouvelle loi cantonale LRDBHD (Loi sur la restauration, débit boisson, hébergement et divertissement) plus de clarté devait être faite dans les relations entre le CLUB et TOF. Un contrat a donc été réalisé avec une redéfinition des objets loués, du montant des loyers et des charges.

Selon le dernier contrat conclu entre Christian et le Club, le loyer de l'école a également été revu afin de suivre l'évolution des cotisations des membres actifs.



Au début de la saison de vol 2017, c'est notre ancienne navette FORD 14 passagers qui prend sa retraite pour faire place à un nouveau véhicule, cette fois ci, 9 places, permettant de s'abstraire des problèmes liés à un permis de conduire spécial.

Ce choix de passer à une navette 9 places est un sujet qui travail les esprits du comité :

- Comment répondre à la demande des membres en drainant un maximum de passagers, alors que des problèmes se posaient déjà avec l'utilisation de la navettes 14 places ?

Lors du tour de la question, le comité ressort quelques demandes récurrentes de membres souhaitant avoir des navettes à heures définie.

Il est donc décidé, mettre en place une seconde navette qui elle, est à heure fixe. En partenariat avec Tof et Christian ce service est donc mis en test du mois de juin jusqu'à fin octobre.

Après une saison, le constat de la mise en place de cette navette à heure fixe ne révèle pas une issue pratique et fonctionnelle. Elle permet toutefois de répondre correctement à la demande aux périodes de grosses affluences.

En accord avec Tof et Christian, ce service navette supplémentaire sera probablement reconduit en 2018 après quelques mises au point.

La mise en place de ce service navette, a été précédée de peu par la possibilité d'utiliser les cartes de membre comme tickets électronique. Le système mis en place ne change pas la manière de se fournir en tickets soit, en allant à l'école, soit en approchant Piepie.

Ces tickets électronique, combinés au système de gestions des membres, offre l'avantage de répondre à une question membre lors de l'AG 2017. Il avait été demandé quelle différence il y a entre le passager qui paie sa cotisation, et celui qui ne la paies pas. Dans ce dernier cas, sauf demande particulière, l'achat de tickets à prix réduit, par 10 ou 30 est tout simplement impossible.

Je vais maintenant poursuivre cette AG avec le parcours de quelques dates clefs de la saison, mais avant cela, est-ce que que vous avez des questions ?

- 14 Janvier 2017, apéro de la CGPACG

A Soral, l'apéro auquel nous avons été conviés à attiré comme chaque années, une dizaine de membres du CVLG qui ont dignement représenté notre club.

Un remerciement tout particulier à Moustic pour leurs implication dans le comité de la CGPACG qui nous permet de toucher chaque année un petit pécule supplémentaire.

- 28 Janvier 2017, INT'AIR CLUB

Deuxième soirée. À nouveau, sympathique soirée autours d'un repas, organisé conjointement avec nos voisins du club Francais où se sont réunis une 30aine de membres d'une part et d'autre de la frontière.



- 10 Février 2017, navette 9 places

Economique et moins polluante, c'est l'arrivée de notre nouvelle navette 9 places, ses autocollants seront apposés quelques mois plus tard. Le comité tiens à remercier Philippe pour son aide durant la réalisation de ces autocollants.

- 19 Février 2017, Nouvelle webcam Francis

Francis installe la nouvelle webcam avec ses écureuils, Merci à eux.

- 3 Mars 2017, AG2017

Presque un an après, jour pour jour, l'AG 2017 du club, suivie par la fameuse et immanquable prim'TOF.

- mi- Mars 2017, du chemin d'accès au club

Remise en état du chemin d'accès au club en partenariat avec TJ. L'entretien du chemin sera réalisée plus régulièrement conjointement par les deux parties.

- 27 Mars, Service stéphane

L'entrée en action de Stéphane ici présent, notre chauffeur au volant de la navette et qui vous accompagne au fil des saisons aux décollages. Merci à lui. C'est en même temps que Piepie débute dans sa fonction de gestionnaire de navette et de tickets.

On saluera sa patience et son travail durant la mise en place du système de tickets électroniques.

- 30 Mars

Polémique, initiés par quelques membres du CVLS concernant notre atterrissage qui serait inaccessible ou interdit aux "étrangers".

Cette polémique, est probablement liée à la campagne de sensibilisation des membres du CVLG qui visait à responsabiliser ses membres sur le sujet des cotisations.

A cela s'ajoute l'annonce de la fermetures des atterrissages au pied du Salève (Excepté le coin). Suite à cette polémique, le comité a prit contact avec le CVLS afin d'éclaircir le sujet, informer de notre fonctionnement et éventuellement trouver une issue favorable à la problématique des atterrissages sur sol Français. Mais à ce jour, malheureusement, rien de neuf... Cette triste polémique ne remet pas en cause nos relations avec le club Français.

- Au mois d'avril, plusieurs petits événements,

Mise en test de l'appareil à tickets électronique avec une poignée de membres du CVLG. Le site internet et le club-house sont alors dotés d'un système d'affichage permettant de voir l'heure des dernières montées en Navette.

Trajat nous informe des incivilités (vols de matériel) dans ses serres. Le comité rappelle donc à ses membres que ces espaces sont privés et qu'une bonne relation avec Trajat est vital pour la longévité du club.

- 29 Avril 2017, la journée de travail du CVLG.

Bonne météo C'est La journée fut assez efficace avec un bon nombre d'actions bénévoles de la part des membres et une bonne ambiance. Le club tiens également à remercier nos



voisins Français qui ont également participé à la journée, que ce soit aux décos ou au Club.

- 12 mai 2017 Soirée météo Francis pour le vol de distance par Francis.

- 15 mai 2017, plainte d'un agriculteur

Le club reçoit l'appel des municipaux de Veyrier suite à une plainte d'un agriculteur qui constate des atterrissages illicites sur un terrain à Veyrier-Vimetierre ainsi que des détériorations sur ses plantations le long du ch. De la cantonnière par des parapentistes indéclicats qui traversent sa propriété. Dès lors, le CVLG lance une campagne de sensibilisation et travaille en étroite collaboration avec les autorités de Veyrier afin d'éviter le renouvellement de ce genre de désagréments.

- 19 mai 2017, marché à la ferme chez Trajet

Nos voisins de chez Trajet annonce l'ouverture de leur marché à la ferme, Il est alors demandé, dès ce moment de restreindre l'accès au parking le mercredi après midi ainsi que le samedi matin sur leur partie. Des chaînes ou autres moyens de séparations du parking sont mis en place par Trajet en cas de besoins.

- fin mai 2017, ticket électronique

Mise en service des tickets électronique ouvert à tous les membres actifs. Piepie & Christian sont en mesure de vendre les tickets et de mettre à jour vos informations personnelles dans le fichier du club.

Quelques imperfections du système sont connues et seront résolues durant la saison 2018.

- Juin, Navette supplémentaire,

le club s'essaie à l'introduction des navettes à heures fixe à 13h30 et 17h.

Dès les premiers jours, les horaires sont quasiment impossible à tenir. Mais, naturellement, ces deux navettes se répartissent les passagers pour mener les membres aux divers décos.

- 3 Juin 2017, PaP Challenge !

- 1 Juillet, Challenge PiouPiou et Carnaval WarmUp

Pas de chance, une fois de plus, la météo n'a pas pardonné, le challenge destiné aux jeunes pilotes est malheureusement annulé quelques jours avant.

La soirée "Carnaval Warm-Up" réussie qui a permis aux organisateurs de créer une petite réserve financière pour les frais liés au Carnaval qui a eu lieu au mois d'Aout.

- 26 Aout 2017, Carnaval

La 5ème du Carnaval. Sous l'influence d'une météo ensoleillée et avec l'assistance de plusieurs nouveaux bénévoles cette édition a attiré suffisamment de monde pour transformer le Club durant 1 jour en un lieu chaleureux et divertissant. Une fois encore, le treuil à fait mouche auprès de plusieurs pilotes. Pour cette édition, on aura noté la



présence "forte" du groupe de musique "The Flying Ghosts", quasiment tous des membres du CVLG qui ont œuvré toute l'année afin de ravir nos oreilles mais heureusement pas celle de nos voisins !

- Septembre toujours, tapis de la table

Une opportunité de remplacer le tapis de la table ne se concrétise malheureusement pas, et pour cause, la matière que nous aurions dû récupérer demande un traitement de recyclage particulier car il ne répond plus aux normes écologiques. La commune en question ne souhaite donc pas nous offrir "un cadeau empoisonné".

- Septembre bureau de poste de Troinex

La fermeture du bureau de poste de Troinex prévu pour octobre et dans lequel le CVLG possédait une case postale nous a contraint à décider de mettre une boîte aux lettres au club. Cette boîte aux lettres sera mise en place en début 2018.

Notre nouvelle adresse : 21b Rte de Bossey, 1256 Troinex.

- 28 Octobre 2017, Soirée Welcome

au CVLG, réussite pour les 3 initiateurs que sont l'école, TOF et le club. Environ 40 participants, un repas offert et une bonne ambiance sont précédés d'un discours explicatif sur le fonctionnement du club et la présentation de son comité.

31 Octobre, « ultime TOF » suivie de l'ultime navette chauffée par Stéphane. Les membres sont dès lors, invités à s'organiser par eux-même pour les montées en navettes ou utiliser leur propre moyens de locomotion.

- 31 décembre 2017,

C'est le nouvel an ! La première tâche de l'année de l'école de Tof et du comité, consiste à remettre en état le club house et son contenu qui a été vandalisé durant la nuit du 31 au 1er. Pas de vol conséquent à signaler au club hors-mi le distributeur à boisson vandalisé pour quelque CHF. Le comité remercie Christian pour les réparations de première Urgence.

Un grand merci à VALENTIN, BAPTISTE, HERVE, KLEB ainsi que tous ceux que j'aurais oublié de mentionner qui oeuvrent dans l'ombre au terrain.

Merci aussi à nos vérificateurs de compte, Alexandre Bossard et Damien Pineau-Valentienne ainsi qu'à Moustik qui offre de leur temps pour la CGPACG au nom du club !

C'est sans oublier Christian, et son équipe, Tof, Stéphane et les membres du comité que je tiens à vous dire à tous, Merci ! Merci de faire vivre encore aujourd'hui le club !

Merci encore à tous les bénévoles non mentionnés, d'assumer une part invisible du travail indispensable à la bonne marche du Club.



3.2 Rapport annuel de la comptabilité du CVLG pour l'exercice 2017

La parole est donnée à Marc-Francois Unternaehrer.

Au niveau des produits, nous remarquons une évolution favorable tant des cotisations que de la vente de tickets.

Ainsi, l'évolution des cotisations montre une augmentation de 31.69 pour cent par rapport à 2016, alors que l'augmentation de la cotisation des membres actifs a été de 15.38 % (de 130.00 francs à 150.00 francs). A noter qu'en 2016, sans augmentation de la cotisation, le total avait déjà évolué de 10.34 %

La vente de tickets a connu une évolution de 21.58 % par rapport à 2016 et de 52.58 % si l'on se rapporte au montant de 2015. Il faut préciser que ce chiffre, bien que réjouissant, ne présage pas nécessairement d'une augmentation continue à prévoir. En effet, il n'est pas possible de connaître le stock de tickets en mains des membres. L'évolution peut cependant être qualifiée de remarquable.

Les autres produits ont également évolués mais peuvent être considérés comme relativement stables.

Les charges du chauffeur sont stables. La différence au niveau de la caisse AVS, AI, APG provient d'un correctif très tardif de la FER CIAM, qui n'a pu être passé en compte transitoire au 31. décembre 2016 et fait en conséquence que la charge 2017 est négative.

Le total des autres charges diminue de près de 12'500.00 francs, particulièrement du fait que d'importants travaux ont été menés sur la cabane école en 2016; sinon les différents postes évoluent peu, excepté celui des amortissement du fait de l'amortissement du bus (20 % de la valeur sur l'ensemble de l'année, le véhicule ayant été acquis en janvier) alors que dans le précédent exercice il n'y avait pas d'amortissement pour le véhicule, celui-ci ayant déjà atteint son niveau maximum.

Pour information les amortissement sont de 10 % de la valeur comptable pour la cabane école (taux autorisé par l'AFC pour les constructions sur les fonds d'autrui) et de 20 % pour les autres poste (sauf dans le cas où, arrivant au maximum l'amortissement est limité à la différence pour que le compte de fond d'amortissement ait le même montant que le poste actif.

3.3 Rapport annuel sur la navette

La parole est donnée à Piépié.

La navette à effectué 382 montées menant 2432 pilotes aux divers décollages avec en moyenne 6 pilotes par montée.

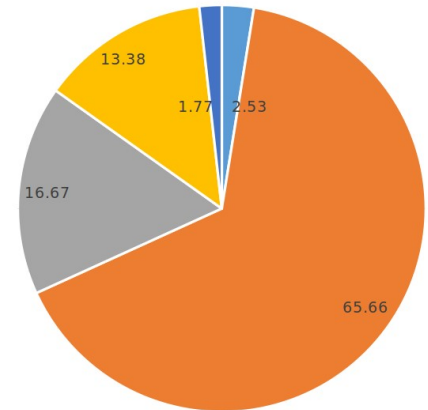
Elle a parcouru 10596 Km et consommé 1054 litres de carburant durant la saison.

3.4 Fluctuation des membres

Raph présente la fluctuation des membres

	Année 2016	Année 2017
Elèves	15	10
Actif à j:	238	260
Actif naj	95	66
Symp à jour:	50	53
Honn:	6	7
TOTAL:	404	396

2017 Membres CVLG [%] (396 membres)



3.5 Rapport

des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2017

La parole est donnée à Damien Alexandre Bossard.

La tenue des comptes leurs semble également impeccable et irréprochable, et les contrôleurs souhaitent en conséquence recommander à l'assemblée générale de décharger Mr. Marc-François Unternaehrer de toute responsabilités pour les comptes 2017.

4. Approbation des compte 2017

Aucune question n'est posée et les comptes sont approuvés à large majorité.

5. Décharge du comité pour l'exercice 2017

Il n'y a pas de question, la décharge du comité est approuvée à l'unanimité.

6. Rapport des professionnels de l'école et de la buvette

La parole est donnée à Tof pour la buvette et Christian pour l'école.

Tof nous fait part de ses démarches suites à la nouvelle loi sur le débit de boissons et espère que le sujet sera clôt cette année.

Christian souligne que les relations école/club sont excellentes et félicite le comité pour son travail.



7. Election du comité pour 2018

Avant de procéder à la reconduction du comité, le président fait part à l'assemblée de la candidature de Jean-Joseph comme membre du comité. Le président souhaite la bienvenue à Jean-Joseph et l'invite à se présenter.

Raph annonce la démission de Jac au sein du comité et le remercie pour ses 14 années d'activités après avoir laissé un club sein derrière lui.

Bien qu'absent ce soir, Francois quitte officiellement le comité lors de cette A.G. Le président annonce que le comité propose Francois comme membre d'honneur et invite l'assemblée au vote. Sans surprise, il est donc élu comme membre d'honneur.

Raph propose ensuite de réélire le comité dans sa formation actuelle. Le comité est réélu pour 2018 et est composé de Raph (président), Francis (vice-président d'honneur), Marc-François (trésorier), Jean-Joseph Gillet (trésorier), Patrick, Hugo et Piépié.

8. Élection des vérificateurs des comptes

Alexandre Bossard se propose à nouveau en tant que vérificateur de comptes aux côtés de Damien.

9. Divers

Aucun sujet n'est apporté officiellement par les membres. Raph fait part de quelques décisions prises par le comité :

Frigo membres :

Le comité annonce qu'après discussion avec Tof et à la suite de demandes de membres du CVLG. Un Frigo géré par les membres serait envisageable. Les intéressés sont priés de s'annoncer au comité s'ils souhaitent mettre en place cette gestion.

Club house et navette

Demanda d'un membre, le comité décide d'acquérir des panneaux non-fumeur pour le club. La question de rendre non-fumeur la tente ne fait pas l'unanimité au sein du comité. Trop restrictif, compliqué à devoir mettre en œuvre et à maintenir à long terme, le comité préfère compter sur ses membres et leur savoir vivre envers le respect des non-fumeurs.

Sponsoring compétitions

Sur demande de pilotes du CVLG pratiquant la compétition, une discussion s'est ouverte sur la participation financière du club pour ces compétitions. Il est décidé par le comité qu'un montant de 300CHF serait alloué par année et par pilote et sur demande individuelle. Il en revient donc à chaque pilote compétiteur, d'approcher le comité avec ses justificatifs.

LA SEANCE EST LEVEE A 21H00